

COMPTE RENDU DU COMITÉ DE SUIVI DE LA REFORME DES LYCÉES DU 6 MARS 2020

La FNEC-FP est représentée par Christian Robert.

Ce comité de suivi académique présidé par Monsieur le Recteur est composé :

- D'un très large aéropage de DASEN, IPR, responsables de services du Rectorat
- De 3 chefs d'établissement convoqués à titre d'experts
- De 3 représentants de la CAPA des personnels de direction
- Des 10 représentants des personnels au Comité technique académique
- De 5 représentants de la FCPE
- De 2 représentants élèves élus au CAVL

Monsieur le Recteur, les responsables du Rectorat et les IPR se sont employés à montrer tous les bienfaits des réformes des voies professionnelles, générales et technologiques, toutes organisées autour de l'élève.

Si le Recteur a indiqué que l'on pouvait évoquer les difficultés et les points d'amélioration il ne semblait pas prévu que l'on puisse adopter une position de remise en cause du bien fondé de l'ensemble de ces réformes.

En ce qui concerne la voie professionnelle il s'agit selon Monsieur le Recteur d'une transformation attendue depuis longtemps, une transformation de grande ampleur au service des jeunes.

Il s'agit de « *dépasser la seule égale dignité des voies de formation* » et de « *permettre la justice sociale* » selon le doyen des IEN ET EG.

Il insiste sur les campus d'excellence, le chef d'oeuvre, la co-intervention, un accompagnement renforcé, tout cela au service des jeunes.

En ce qui concerne la voie générale et technologique

Le Recteur indique qu'il s'agit d'une simplification du baccalauréat avec un étalement des épreuves pour ne pas tout jouer sur la semaine et offrir un choix plus grand à chaque élève.

Là aussi il s'agit de « choses attendues, demandées depuis longtemps »

Un autre aspect de la réforme a trait à l'oral, il y a un travail autour du grand oral qui a des impacts sur tout l'amont, dans le monde professionnel les compétences orales seront centrales. Des expérimentations sont déjà menées en classe de troisième sur l'oral (par ex au collège de Cazères) avec des séances animées par des professeurs.

La vice doyenne des IA-IPR nous apprend que « *l'éclatement du groupe classe favorise l'autonomie et la socialisation des élèves* ».

A propos des mathématiques le vice doyen des IA-IPR à propos d'une question posée par les représentants des parents d'élèves sur la possibilité de suivre les maths complémentaires en terminale sans avoir suivi l'enseignement de spécialité en première indique qu'il y a des mathématiques dans l'enseignement scientifique mais que si un élève s'est trompé dans son choix d'enseignement de spécialité il peut y avoir une exception (mais le programme de terminale est en continuité de celui de seconde)

La FNEC-FP FO a fait une déclaration (ci-dessous), nous sommes les seuls à avoir porté la revendication d'abandon de la réforme du lycée et du baccalauréat et de l'annulation des E3C.

La FSU a elle demandé la non prise en compte des épreuves qui viennent de se dérouler pour l'examen et un cadrage très fort de la deuxième session d'E3C, le même jour, la même heure etc.

Le SNPDEN UNSA réclame le contrôle continu et met en garde contre un effet mécanique de la réforme qui oblige à répondre aux vœux des élèves en terminale ce qui va avoir comme conséquence pour certains EDS des groupes à faibles effectifs (pour 6 H de cours). Sans moyens supplémentaires les chefs d'établissement devront soit réduire la voilure en première, soit fermer des options, soit rogner sur l'AP (on passe à côté d'un enjeu majeur selon le SNPDEN).

La FCPE a relayé les inquiétudes des parents en indiquant qu'ils sont majoritairement mal informés et que les jeunes et leurs familles sont dans l'incapacité de choisir

Les représentants des élèves (il s'agissait d'élèves de terminale) ont évoqué le stress de leurs collègues de première et la « panique » de la majorité d'entre eux au moment des E3C

D'une manière générale les réponses de l'administration aux questions posées sont les suivantes :

« *On ne part pas de zéro, il y a eu des expérimentations* » ou « *on ne part pas de rien* ».

« *On va faire un gros effort sur la formation des enseignants* » y compris des « *formations hybrides avec parcours Magistère* », ce qui semblerait vouloir dire que s'il y a des difficultés cela vient des enseignants qui sont mal formés.

A propos des E3C et de nos revendications le Recteur répond que le droit de grève doit être préservé mais qu'on ne peut pas comprendre ceux qui se sont livrés à des perturbations mais que l'apaisement et la sérénité doivent l'emporter, il annonce aussi que le ministre va annoncer des évolutions pour la deuxième session dans le sens d'une simplification

Déclaration de la FNEC-FP FO

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du comité académique de suivi.

Si nous ne sommes pas intervenus lors de la première partie de cette réunion consacrée à la réforme de la voie professionnelle ce n'est nullement par manque d'intérêt pour ce sujet.

Lors de son dernier congrès, la FNEC-FP FO a rappelé son attachement à la défense des diplômes nationaux et des qualifications et a condamné, avec la CGT-Force Ouvrière, la remise en cause de l'ensemble des baccalauréats (général, technologique et professionnel) comme premier grade universitaire et diplôme national.

Sur cette question de la voie professionnelle nous ne pouvons que constater, malheureusement, le peu d'écoute des remarques et revendications portées par les personnels et la tendance, que nous observons aussi pour les autres voies, à vouloir à tout prix avancer de manière forcée sur des réformes sans entendre les personnels avec toutes les conséquences que cela peut avoir.

En ce qui concerne la voie générale et technologique, la FNEC-FP FO demande le rétablissement du baccalauréat comme premier grade universitaire et diplôme national fondé sur le contrôle des connaissances disciplinaires à travers des épreuves nationales, terminales, ponctuelles et anonymes garantissant ainsi l'accès de tous les bacheliers sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements. La FNEC-FP FO exige l'abrogation de la réforme du bac et du lycée.

Lors des semaines qui ont précédé la mise en œuvre des E3C, notre fédération n'a eu de cesse, d'alerter le ministère.

Le ministère a fait le choix de ne pas entendre les revendications des personnels et les alertes multiples et de poursuivre dans l'application de la réforme des lycées.

Lorsque les épreuves d'E3C ont commencé à partir du 18 janvier, la mobilisation pour le retrait des E3C, épreuves d'E3C symboles de la réforme des lycées et du baccalauréat, s'est répandue comme une traînée de poudre. Tournant le dos aux revendications des personnels et des lycéens, le gouvernement a répondu par une répression inouïe, intolérable : charges de police, lacrymos, élèves molestés et séquestrés, présence de policiers anti-émeutes au sein des établissements, gardes à vue y compris des gardes à vue préventives de lycéens. Certains ont été inculpés du délit de « participation à un groupement en vue de commettre des dégradations ». Nous avons été stupéfaits et sidérés par cet engrenage répressif pour tenter de terroriser la jeunesse, les syndicalistes, les grévistes. Des personnels, des syndicalistes sont menacés de sanctions disciplinaires alors qu'ils ont simplement exercé leur droit constitutionnel à la grève, certains font l'objet de poursuites pénales, y compris dans notre académie. Aujourd'hui les personnels enseignants, les personnels administratifs et les personnels de direction n'en peuvent plus. Les personnels de direction expriment leur mécontentement et leur désarroi face à cette situation, ils vous demandent un retour à la sérénité et l'arrêt de la surcharge de travail. Avec les E3C, ils ont du faire face à des situations incontrôlables et parfois même violentes, avec une hiérarchie qui les a mis sous pression, tout en ignorant les problèmes majeurs d'organisation et de fonctionnement intrinsèques sur lesquels nous avions alertés depuis le début. Dans notre académie la première vague des épreuves d'E3C, qui a été émaillée par de très nombreux problèmes et n'a pas permis un traitement équitable des candidats est presque terminée, mais les conséquences de cette surcharge de travail se font encore sentir chaque jour dans les lycées. Nos collègues, qui doivent préparer de nouveaux programmes et de nouveaux enseignements, qui doivent faire face à l'alourdissement de leurs obligations de service avec l'imposition d'une deuxième heure supplémentaire, doivent aussi continuer à assurer les enseignements et la préparation du baccalauréat pour les élèves de terminale.

La plupart d'entre eux ont consacré la totalité de ce que l'on appelle les « vacances » d'hiver à corriger les E3C, à préparer leurs cours, à corriger les autres copies de leurs élèves. Certains de nos collègues épuisés ont été arrêtés par leur médecin. On voit même des collègues contraints de se faire prescrire un arrêt maladie pour trouver le temps de corriger les monceaux de copies qui se sont accumulés sur leur bureau. Et le ministre voudrait nous obliger à partir en formation pendant les congés scolaires !

Monsieur le Recteur nous vous alertons, et à travers vous nous alertons Monsieur le Ministre. La réforme du lycée provoque un stress et une inquiétude considérable chez nos élèves, elle provoque la désorganisation, l'épuisement, la perte du sens des missions de l'ensemble des personnels, elle provoque la dégradation du service public d'éducation dont devrait bénéficier la jeunesse de notre pays.

Monsieur le Recteur, la FNEC FP-FO vous demande l'arrêt des menaces, des intimidations, nous vous demandons de lever toutes les sanctions disciplinaires ou pénales envisagées. Nous ne pouvons accepter que l'expression des revendications devienne désormais un délit et une faute professionnelle.

En maintenant sa réforme contre l'avis majoritaire des organisations syndicales et de la profession, le ministre a pris la responsabilité des dysfonctionnements et des tensions qui se sont développés.

Pour rétablir des conditions normales d'exercice des missions de tous les personnels, il est urgent de répondre aux organisations syndicales et aux personnels sur leurs revendications en abandonnant les E3C, en rétablissant le baccalauréat avec ses épreuves nationales, terminales et anonymes, en abandonnant la réforme du lycée.